



Centre sportif du Fayet

LES FINANCES INTERCOMMUNALES

Des résultats
2018
EN NETTE PROGRESSION

Pas d'augmentation de la
fiscalité intercommunale
en 2019

8,1 Mo €
d'investissements
(y compris pour le budget du service
déchets)

© Mairie de Sallanches



Georges Morand
Maire de Sallanches, Président de la CCPMB

En 2018, notre situation financière s'est nettement améliorée. Je suis heureux de constater que notre travail a permis de terminer l'année avec un excédent de 3 millions d'euros. Nous avons baissé et limité nos dépenses, nous avons mis en place de nouveaux outils de gestion, nous avons internalisé certains travaux... ce sont tous ces efforts qui ont fonctionné

Ce résultat nous permet d'aborder 2019 plus sereinement. Nous avons prévu de réaliser de gros investissements au sein de notre communauté de communes. Nous continuons plus que jamais à mener des actions pour préserver la qualité de l'air. Nous sommes aussi au quotidien à vos côtés : nous poursuivons nos efforts pour améliorer la collecte des déchets, nous attaquons les travaux de rénovation du centre sportif au Fayet, opération pour laquelle nous attendons toujours un financement complémentaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour vos logements,

nous avons décidé de vous proposer prochainement un accompagnement individuel pour vous inciter à franchir le pas et réaliser des améliorations. Nous sommes là pour vous faciliter les démarches. En 2019, nous poursuivrons également nos projets en matière de mobilité. Il est primordial que nous facilitions vos déplacements.

Tous nos investissements seront financés sans recours à l'emprunt grâce aux marges financières dégagées en 2018 mais aussi à la gestion fine de nos dépenses. Nous n'augmenterons pas les impôts en 2019. C'était une priorité que nous nous étions fixés.

Je vous invite à lire attentivement ce nouveau numéro de notre bulletin consacré essentiellement à notre situation financière et aux investissements que nous avons votés pour améliorer votre quotidien.

“**Nous sommes aussi au quotidien à vos côtés**”

Cette année, nous renouvelons notre opération « séjour transfrontalier autour du Mont-Blanc » : nous proposons de nouveau aux jeunes de découvrir les richesses environnementales de notre territoire étendu entre l'Italie et la Suisse. Cette action s'inscrit toujours dans notre volonté de sensibiliser nos habitants à l'importance de préserver notre territoire. Les inscriptions sont ouvertes, n'hésitez pas.



Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

p.2-3
L'actualité de votre intercommunalité

p.4
Pas d'augmentation du taux d'imposition en 2019

p.5
Retour sur notre budget 2018

p.6-7
Nos investissements pour 2019

p.8
Séjours autour du mont-Blanc : au tour de votre enfant ?
Infos pratiques

L'ACTUALITÉ DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

QUALITÉ DE L'AIR

Expérimentation prêt de capteurs

+ de 900 heures

de mesures cumulées réalisées par les utilisateurs de capteurs. Du 7 janvier au 16 avril, la CCPMB, en partenariat avec ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, prête des capteurs pour tester la qualité de l'air ;

150 habitants

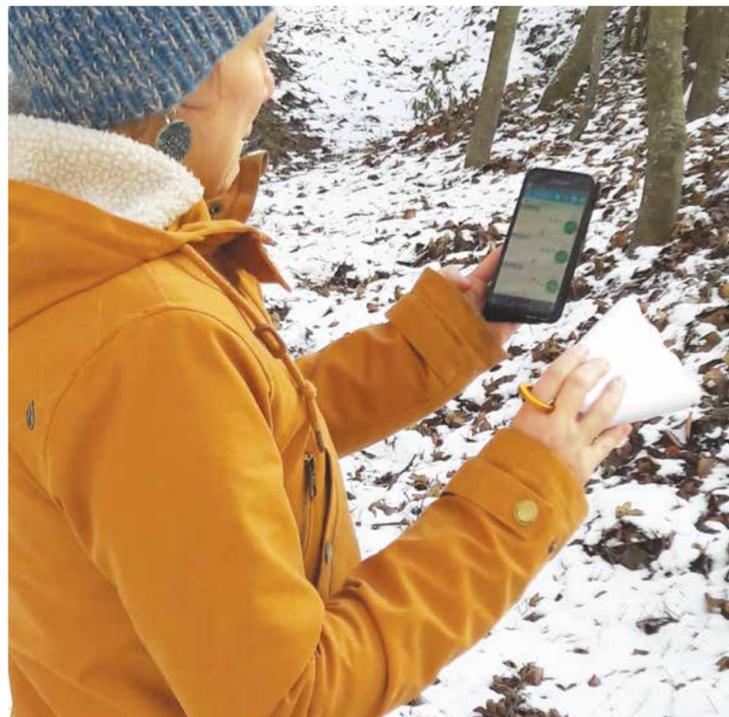
ont déjà expérimenté ce dispositif, et ont pu tester par eux-mêmes l'air ambiant dans des situations et des lieux variés.

Des soutiens pour les entreprises

Consciente que la qualité de l'air est un enjeu pour notre territoire, la CCPMB continue à concentrer ses forces en 2019 pour améliorer la qualité de l'air.

Vous dirigez une entreprise et vous envisagez de réaliser des travaux qui permettront de réduire vos émissions atmosphériques ? Vous pouvez bénéficier d'une aide financière allant jusqu'à 50 % dans le cadre du Fonds Air Entreprises. Rapprochez-vous des services de la CCPMB.

Plus d'informations au 04 50 78 12 10 – service environnement ou à environnement@ccpmb.fr



AGRICULTURE

Entretenir son verger

Depuis début 2019, la CCPMB propose des formations gratuites aux propriétaires de vergers afin de connaître les techniques pour valoriser leurs arbres. Le programme proposé aborde l'ensemble du cycle annuel de vie des arbres. La CCPMB souhaite une meilleure conservation et valorisation de ce riche patrimoine naturel.

Les 1^{ères} formations sur la taille de printemps ont eu lieu en mars et ont rencontré un franc succès. Tenez-vous au courant des prochaines formations, soit en suivant l'actualité de la CCPMB sur Facebook, soit en vous inscrivant auprès de la CCPMB au 04 50 78 12 10.



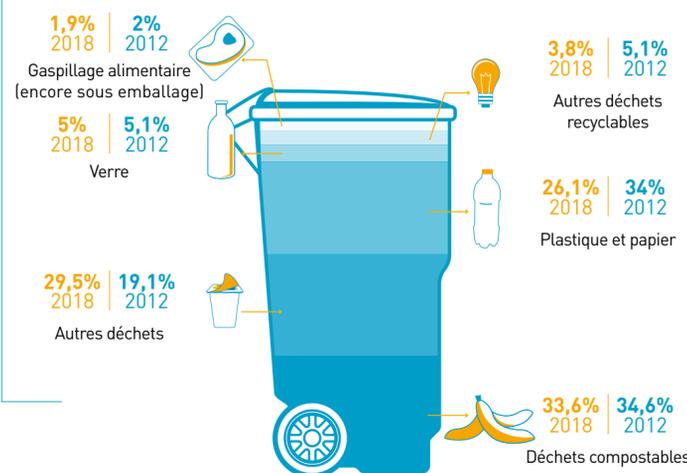
DÉCHETS

Que retrouvons-nous dans nos poubelles ?

Le Sitom des Vallées du Mont-Blanc a mené une étude pour connaître la composition des conteneurs de déchets ménagers. Cette étude a été réalisée à l'échelle de la CCPMB, Communauté de communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc et de la Communauté d'agglomération Arlysère.

Quelle est la part qui aurait pu être recyclée ? A-t-elle évolué depuis 2012 ?

Bonne nouvelle : le tri des déchets progresse !



ENVIRONNEMENT

Nos écoliers sensibilisés

Environ la moitié des écoliers des 10 communes bénéficient chaque année d'un atelier en classe ou d'une sortie terrain animés par un professionnel de la CCPMB, pour comprendre l'environnement dans lequel ils évoluent et l'importance de sa préservation.

L'intercommunalité consacre plus de 200 000 euros pour disposer d'animateurs formés à l'éducation à l'environnement. Equipés de matériel pédagogique (maquettes, jeux,...), ils interviennent en collaboration avec les enseignants sur des thématiques comme l'eau, l'air, la faune, la flore, le climat...

Des interventions qui font toujours l'unanimité. Chaque enfant bénéficie à minima pendant sa scolarité en primaire d'une animation.

8 Mo € pour valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité

La CCPMB vient de voter un Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles avec le Conseil Départemental. La CCPMB conduit ce programme qui permettra de préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages de nos 10 communes. Au total, ce sont 22 structures qui réaliseront les différentes actions pendant 5 ans (2019-2023) pour un montant total de 8 018 100 € dont plus de 4 millions d'euros soit environ 58 % pris en charge par le Département de la Haute-Savoie.

Découvrir la vidéo

Consultez vite la page Facebook « Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc » pour découvrir en images les actions de la CCPMB pour préserver la qualité de l'air.

DIVERS

Médaillés

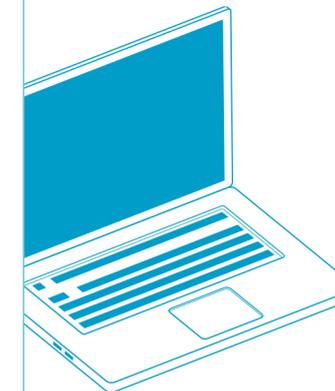
Jean-Charles HENRY, Laurent LALONDE, Marcel PAYRAUD, Bruno JACQUEMOUD et Eric BRONDEX accompagnés de Daniel Izard, directeur de la CCPMB, ont reçu une médaille pour leurs nombreuses années de travail au sein de la collectivité.



TRANSPORT SCOLAIRE

Inscriptions

Pour la rentrée 2019, la campagne d'inscription ou réinscription au service de transport scolaire évolue :



Inscrivez votre enfant dès le 29 avril

122 euros pour toute inscription sur internet ou paiement par carte bleue.

125 euros pour les inscriptions réalisées par courrier ou directement à la CCPMB (paiement par chèque ou espèces) à Passy avant le 19 juillet minuit.

163 euros Application du plein tarif pour toutes inscriptions réalisées après le 20 juillet 2019.

Plus d'information sur www.ccpmb.fr

A VOS AGENDAS

Festival du baroque

Rendez-vous du 9 au 19 juillet, dans les églises du Pays du Mont-Blanc pour découvrir la 22^e Edition du Festival du baroque du Pays du Mont-Blanc. Un programme intitulé « Dames de cœur » qui mettra à l'honneur les femmes.

Retrouvez le programme sur www.festivalmontblanc.fr

Le programme du Pays d'Art et d'Histoire

La CCPMB et la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc vous invitent à profiter dès le mois de juin de son 2^e programme d'animations, concocté dans le cadre de la candidature du territoire au label Pays d'Art et d'Histoire : vous découvrirez de nouvelles facettes du Pays du Mont-Blanc grâce à des expositions, des visites commentées, des films inédits...

Le programme est disponible dans tous les lieux culturels (salles de spectacle, bibliothèques...), mais aussi dans les mairies. Les dates sont également annoncées sur la page Facebook « Culture au Pays du Mont-Blanc »



Serge Paget : Vice-Président en charge de la Commission Ressources

BILAN DU BUDGET 2018 : RÉTABLISSEMENT DES FINANCES

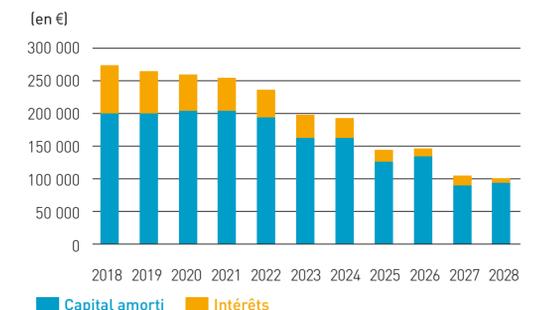
Bilan de clôture :
+ 3 858 847 €

« Notre situation financière s'est nettement améliorée grâce à la maîtrise de l'évolution des dépenses, à la recherche de recettes et au suivi rigoureux de leurs versements, l'internalisation de certaines dépenses et le report ou la finalisation d'actions en 2019.

DETTE
100 € / habitant de la CCPMB
160 € / habitant des Communautés de communes en France



Résultat de l'exercice 2018.



Poursuite du désendettement de la CCPMB par l'absence de recours à l'emprunt.

IL N'Y AURA PAS D'AUGMENTATION DU TAUX D'IMPOSITION EN 2019

Quels sont les principaux enseignements à retenir du budget 2018 ?

En 2018, nous avons baissé nos dépenses de fonctionnement, passant à 7 139 383 € contre 8 682 484 € en 2017. Cette réduction est due à plusieurs facteurs : une meilleure maîtrise des dépenses au sein de notre communauté de communes, des projets décalés en 2019 ainsi qu'une recherche dynamique de recettes et un suivi rigoureux de leur versement. De plus, nos services ont repris en interne des tâches qui étaient auparavant externalisées (-166 000 €) et des économies de fonctionnement ont été réalisées (-52 500 €).

Qu'en est-il du budget du Service des ordures ménagères ?

C'est notre budget le plus élevé. Les dépenses de fonctionnement ont elles aussi diminué depuis 2 ans, passant en dessous des 7 millions d'euros. Cette baisse s'explique par la poursuite de l'installation des conteneurs semi-enterrés. Cette modification permet de réduire la pénibilité et le coût de la collecte des

ordures ménagères.

Pour les déchèteries, la facturation des déchets amenés par les professionnels, mise en place en 2018, a permis de diminuer les apports des entreprises extérieures à nos communes (dans les territoires voisins, les professionnels payaient déjà pour leurs dépôts) et aussi d'augmenter les recettes de fonctionnement.

Cette baisse a-t-elle une incidence pour les habitants du territoire ?

Oui effectivement, il n'y aura pas d'augmentation du taux d'imposition en 2019. Concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), nous poursuivons le lissage des taux mais grâce aux efforts d'économies réalisés, le taux cible à l'horizon 2021, sera plus bas qu'initialement prévu. Il s'élèvera seulement à 7,26%, au lieu de 7,75%.

Que prévoyez-vous d'autre pour 2019 ?

Nous poursuivons notre travail de maîtrise des dépenses. Grâce aux bons résultats de 2018, nous pourrions également financer

plus de 3 millions d'euros d'investissement pour les travaux de rénovation du Centre sportif du Parc Thermal au Fayet (utilisé principalement par les élèves du lycée du Mont-Blanc). C'est l'un des projets phares de la CCPMB, qui débutera en 2019 et se poursuivra jusqu'en 2020 pour un total de 5,73 millions d'euros. Nous n'aurons pas recours à l'emprunt ni pour cette action ni pour la poursuite de la modernisation de la collecte des ordures ménagères. Par ailleurs, nous poursuivons également nos actions en matière d'environnement et en particulier pour la protection de la qualité de l'air. Nous y consacrerons plus de 2,4 millions d'euros.

Et comment cela s'annonce-t-il pour les autres budgets ?

Comme vous pouvez le constater dans le graphique ci-contre, des efforts sont également réalisés dans les autres budgets. En 2019, nous avons la ferme volonté de gérer au mieux nos finances. Je profite de ces quelques mots pour souligner l'excellent travail réalisé par le Directeur Général des Services et par les agents qui s'investissent énormément dans leurs tâches.

Quelques exemples d'actions de 2018 réalisés pour vous



8 élus

MEMBRES DE LA COMMISSION RESSOURCES travaillent sur ces questions tout au long de l'année.

Serge Paget

- 2001 : Maire de Cordon
- 2008-2013 : Vice-président à l'agriculture et la forêt au SIVOM Pays du Mont Blanc
- 2014 : Vice-Président en charge de la commission ressources

BUDGET 2019

UNE ANNÉE D'INVESTISSEMENT SANS AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION DES 4 TAXES

2019, EN QUELQUES MOTS : Un budget maîtrisé qui dégage des marges pour financer nos investissements sans recourir à l'emprunt.

1 Un chantier d'envergure

C'est en mai 2019 que débiteront pour 1 an les travaux de rénovation du Centre sportif du Parc Thermal, situé au Fayet. Au programme : travaux de rénovation énergétique, amélioration de la fonctionnalité de l'établissement, mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite...



2 La mobilité, au cœur des enjeux de 2019

Transports scolaires, Montibus, mise en place d'actions de mobilité douce...



3 La CCPMB agit en faveur des jeunes...

Elle finance notamment la halte-garderie Les Moussaillons, seule structure du territoire qui accueille des enfants âgés de 3 mois à 6 ans porteurs de handicaps. La CCPMB participe également au budget de la médecine scolaire...



4 La poursuite de la réorganisation de la collecte des déchets

Depuis 2015, la CCPMB a entamé un programme de mise en place de conteneurs semi-enterrés. En 2019, la CCPMB en installera 80 soit en remplacement de mazots, soit en complément de points existants et en particulier dans les secteurs du Val d'Arly. Ce déploiement permet de diminuer les coûts de la collecte des déchets.



7 La CCPMB œuvre activement en faveur de la qualité de l'air

Aides aux entreprises pour leur permettre de diminuer leurs rejets dans l'air, actions de sensibilisation des habitants pour comprendre la qualité de l'air (prêt de capteur, ateliers pour les écoliers, ...) accompagnement individuel et personnalisé pour inciter les habitants à réaliser des travaux de rénovation énergétique, participation financière au changement d'appareil de chauffage... la CCPMB poursuit son programme d'actions en faveur de la protection de l'environnement.

8 La CCPMB soutient la promotion de la Destination Mont-Blanc

Depuis déjà plusieurs années, l'intercommunalité travaille en étroite collaboration avec les Offices de tourisme pour promouvoir le territoire. En 2019, elle poursuivra les actions réalisées dans le cadre du Contrat de Destination Mont-Blanc, qui vise à faire connaître les stations auprès de différentes clientèles.

9 La CCPMB au cœur de l'aménagement du territoire

C'est en 2019 que le syndicat en charge du SCOT qui réunit 4 communautés de communes (2CCAM, Vallée de Chamonix, Montagnes du Giffre) débutera son travail.





ET SI C'ÉTAIT AU TOUR DE VOTRE ENFANT ?

“*Sans vous je n'aurais jamais rencontré ces personnes supers et vécu cette semaine géniale alors merci pour tous vos efforts.*”

C'est par ces mots que Zoé raconte sa participation à un séjour transfrontalier.

Comme 15 autres jeunes de la CCPMB, cette adolescente a participé à un séjour transfrontalier. Si vous souhaitez que votre enfant vive une expérience unique, composée de randonnées autour du Mont-Blanc, de découvertes des richesses naturelles entre la France, la Vallée d'Aoste et le Valais, de nuits en refuges, de rencontres avec des professionnels de la montagne, d'échanges avec d'autres jeunes de Suisse et d'Italie, inscrivez-le à l'édition 2019 des séjours transfrontaliers.



4 SÉJOURS - 4 PARCOURS

Du 14 au 18 juillet	de Beaufort (FR) à Courmayeur (IT)
Du 21 au 25 juillet	d'Emosson (CH) à Martigny (CH)
Du 28 juillet au 1^{er} août	de Trient (CH) à Chamonix (FR)
Du 4 au 8 août	de Saint-Rhémy-en-Bosses (IT) à Courmayeur (IT)

* Ce prix comprend : l'encadrement, les interventions des professionnels de la montagne, les nuits en refuge en pension complète (sauf pique-nique du premier jour). Ce prix ne comprend pas : les déplacements jusqu'au lieu de départ et depuis le lieu d'arrivée, les éventuels transports en commun, les douches en refuges (si équipés), les extras personnels.

SÉJOURS TRANSFRONTALIERS 2019

Le concept

Un groupe de 12 jeunes issus des 3 pays part vivre l'aventure le temps d'un circuit autour du Mont-Blanc, en France, Italie et Suisse, guidé par des professionnels de la montagne. Au cours des séjours, ils rencontrent ceux qui vivent et travaillent en montagne : gardiens de refuge, accompagnateurs en montagne, glaciologue, alpagiste, animateur-nature, garde de réserve naturelle, scientifique...

Qui peut participer ?

Côté français, douze jeunes résidant dans l'une des 10 communes de la CCPMB (Combloux, Les Contamines-Montjoie, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais, Sallanches) et âgés de 12 à 15 ans peuvent participer.

Une seule recommandation : avoir l'envie de partager une expérience unique !

Comment et quand se déroulent les séjours ?

Les séjours durent 5 jours avec des passages en vallées, par des cols et des sommets et les 4 nuits en refuges.

Quel est le coût d'un séjour ?

Seulement 150€* par enfant, la majeure partie du coût est pris en charge par la CCPMB.

Comment se renseigner et s'inscrire ?

Dès aujourd'hui, contactez le coordinateur du Réseau de valorisation et de développement des actions environnementales de la CCPMB, par courriel :

✉ f.amelot@ccpmb.fr

RANDONNER AU PAYS DU MONT-BLANC



4 cartes de randonnée pour découvrir les sentiers du Pays du Mont Blanc, des promenades familiales aux plus belles randonnées : *Belvédères du Mont-Blanc, Passy, Val Montjoie et Vallée de Chamonix Mont-Blanc*

6 €
dans les Offices de Tourisme du Pays du Mont-Blanc



2 sites internet pour préparer vos itinéraires sur les sentiers mythiques du Tour du Mont-Blanc et du Tour du Pays du Mont-Blanc. Itinéraires, réservation de refuges...



- www.montourdumontblanc.com
- www.monrefugepaysdumontblanc.com

DÉCHÈTERIES

Horaires d'ouverture des déchèteries jusqu'au 31 octobre (fermées les jours fériés).

MEGÈVE	Du lundi au samedi - 8h15 / 11h45 et 13h30 / 18h15
PASSY	Lundi de 14h00 à 19h00 - Mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
SALLANCHES	Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 Vendredi et samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Dimanche de 9h00 à 12h00
SAINT-GERVAIS	Lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 Dimanche de 10h00 à 12h00



Pensez à inscrire vos véhicules pour accéder aux 4 déchèteries du Pays du Mont-Blanc. Accès gratuit pour les particuliers. Réservé aux habitants et entreprises du territoire ou aux entreprises ayant un chantier sur le territoire.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Pensez à inscrire votre enfant du 29 avril au 20 juillet

QUALITÉ DE L'AIR

À retrouver quotidiennement sur la page d'accueil www.ccpmb.fr

EMPLOI

Les annonces de la CCPMB et des 10 communes à découvrir sur www.ccpmb.fr

PENSION CANINE

Réservez une place pour votre chien à la pension gérée par la CCPMB sur www.pension-canine-mont-blanc.com